



communiqué de presse du 30 mars 2021

Les députés sont convoqués en séance plénière le vendredi 02 avril 2021 à 10 H 00.

L'ordre du jour est relatif à l'examen du Projet de loi n°05/2021 portant report des élections territoriales et prorogation du mandat des conseillers départementaux et municipaux.

Le ministre de l'Intérieur sera au banc du gouvernement.

La direction de la Communication informe que le huis clos a été levé et invite à respecter les mesures barrières édictées par les autorités sanitaires.

Les cartes de presse sont exigées. Aucune dérogation ne sera plus autorisée.

Publié le 30 mars 2021